



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE MIZOËN

L'an deux mille vingt-quatre, le trente août, à 17 heures 30, le Conseil Municipal de la commune dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. MICHEL Bernard, Maire.

Date de la convocation : 23 août 2024

Etaient présents : (formant la majorité des membres en exercice)

MICHEL Bernard, GONON Florence, PINATEL François, PHILIPPE Francine, JOUANNEAU Fanny, JOUANNY Michèle, VINCENT Denise, BERARD Guy

Etaient excusés : GIRAUD Roger, SAUNIER Jean-Marc (pouvoir à VINCENT Denise)

Absent : VENERA Christophe

JOUANNY Michèle a été nommée secrétaire de séance.

### NOMBRE DE CONSEILLERS

ELUS : 11

EN FONCTION : 11

PRESENTS : 8

VOTANTS : 9

CONTRE : 0

ABSTENTION : 1

POUR : 8

### Délibération n° 2024/44 : Acquisition de plein droit de biens sans maître

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la propriété des personnes publiques, notamment ses articles l'article L1123-1 et L 1123-2,

Vu le code civil, notamment son article 713,

Vu la délibération n°2022/32 du 29 avril 2022 relative au lancement de la procédure d'acquisition de biens sans maître,

Considérant les projets communaux en cours nécessitant la maîtrise foncière d'un certain nombre de parcelles.

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la réglementation applicable aux biens sans maître et à l'attribution à la commune de ces biens.

Il informe l'assemblée que l'enquête menée auprès des services de l'Etat (cadastre et fiscaux) et des offices notariaux locaux a confirmé la qualité de biens sans maître des parcelles visées répondant aux critères suivants :

- Propriétaires décédés et succession ouverte depuis plus de trente ans,
- Propriétés pour lesquelles aucun successible ne s'est présenté,

Ces biens reviennent à la commune si cette dernière ne renonce pas à ce droit.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à huit (8) voix pour et une (1) abstention (VINCENT Denise) :

**DECIDE** d'exercer ses droits et d'acquérir via la procédure de biens sans maître et à l'issue d'une enquête administrative les parcelles issues des comptes de propriétaires suivants :

- B00019 BERARD Nicolas ;
- D00007 DODE Emile ;
- G00005 GIRARDET Eugénie Marie ;
- G00008 GIRARDET Louis Fernand ;
- G00012 GONNON Jean Baptiste ;
- G00024 GONON Jean ;
- J00002 JOSSERAND Pierre ;
- J00008 JOUFFRAY Adolphe Antoine ;
- J00021 JOUFFREY Rosalie Clémentine ;
- M00013 MICHEL Pierre Antoine.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Certifié conforme par Monsieur le Maire,

Le Maire,  
Bernard MICHEL



Date de dépôt en Préfecture : **02 SEP. 2024**

Date de publication :